



Paris, le 14 décembre 2012 n°177 /H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Couples

Type d'opportunité : enquête nouvelle.

Périodicité : ponctuelle.

Demandeur : Institut national d'études démographiques (Ined) et Insee (Direction des Statistiques démographiques et sociales DSDS).

Au cours de sa réunion du 9 novembre 2012, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné le projet d'enquête « Couples ».

Il s'agit d'un nouveau dispositif d'enquête faisant suite à deux grandes enquêtes réalisées sous l'égide de l'Ined en 1959 (« Le choix du conjoint ») et 1983 (« La formation des couples »). Depuis le début des années 1980, les transformations de la famille et de la vie privée se sont en effet poursuivies, voire amplifiées. La diversification des formes d'union légales (notamment création du Pacs en 1999), l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, la transformation des étapes de la mise ou remise en couple (conséquences matérielles et psychologiques des séparations, influence des enfants issus d'une précédente union), la redéfinition de la place de la sexualité ou encore l'émergence de nouveaux modes de rencontre (susceptibles d'avoir des effets en termes d'homogamie) invitent à mettre en œuvre une nouvelle enquête spécifiquement dédiée à la formation du couple permettant d'en comprendre le processus et d'en cerner les dimensions sociales.

L'enquête comportera deux volets (deux questionnaires), l'enquête dite « principale » et l'enquête dite « conjoint ».

Le questionnaire de l'enquête « principale », qui s'adressera à une personne tirée au sort dans le ménage, devrait traiter des thématiques suivantes :

- *Composition du ménage* et principales caractéristiques sociodémographiques ;
- *Enfance et entourage familial* ;
- *Historique des relations de couple ou relations amoureuses importantes* ;
- *Utilisation d'Internet* ;
- *Dernière séparation* ;
- *Situation actuelle* ;
- *Représentations*.

Le questionnaire de l'enquête « conjoint » sera auto-administré, sous forme « papier » ou par « Internet », et s'adressera au conjoint (cohabitant ou non, s'il y en a un) de la personne interrogée pour l'enquête « principale ». Il s'agira de collecter, de manière beaucoup plus sommaire, des informations que l'on ne peut obtenir auprès de ce dernier, sur l'historique des relations de couple du conjoint et la description de son foyer parental, sur sa situation actuelle et ses représentations.

Enfin un volet complémentaire qualitatif est envisagé sous forme d'entretiens qui porteront sur différentes thématiques abordées dans l'enquête et permettront d'affiner la compréhension des réponses.

L'enquête « couples » se déroule dans un cadre national uniquement, sans contraintes ni règlements européens spécifiques, et est réalisée en co-maîtrise d'ouvrage Ined-Insee.

Elle est inscrite dans les orientations stratégiques de l'Ined et le contrat d'objectifs fixé par ses tutelles ministérielles (ministères chargés de la recherche et des affaires sociales). Elle fait partie d'un projet de recherche plus général sur l'évolution de la conjugalité en France validé en novembre 2011 par le Conseil Scientifique de l'Ined, qui comporte, outre des personnalités qualifiées du monde de la recherche, des représentants d'organismes d'études et de statistiques.

L'enquête permettra à l'Insee de disposer de données actualisées sur les trajectoires conjugales et leurs principales étapes (mise en couple, séparation...), en complément des enquêtes auprès des ménages qui se limitent généralement à la description des situations familiales courantes. Elle représentera de surcroît une réelle innovation par rapport aux enquêtes passées sur les couples ou les familles, en retenant un concept extensif de couple sans limite de durée ni de restriction aux cohabitants (dans une acception volontairement subjective d'une histoire qui fait sens dans le parcours du répondant), en s'intéressant aux phases de rupture et de vie en solo (pour envisager les mises ou remises en couple en tant que processus dynamiques et multidimensionnels), ou en recueillant des informations sur le passé du conjoint (une relation amoureuse étant la résultante de deux histoires individuelles).

Un comité de pilotage a été mis en place entre l'Ined et l'Insee en juin 2012. Le questionnaire a été proposé par un groupe de chercheurs animé par l'Ined puis adapté en concertation avec l'Insee.

L'enquête principale s'adressera aux femmes et hommes âgés de 25 à 64 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, quelle que soit leur situation conjugale au moment de l'enquête. La collecte, prévue au dernier trimestre 2013, aura normalement lieu en face à face, mais l'enquête aura éventuellement la possibilité de répondre par téléphone. La durée du questionnaire sera limitée en moyenne à une heure (avec sans doute des variations individuelles conséquentes). Le protocole de collecte veillera à favoriser les situations d'entretien sans tiers présent. L'enquête n'aura pas de caractère obligatoire. En outre, pour chacune des questions dites « sensibles » (notamment la religion en clair, la sexualité, les opinions politiques), la modalité « préfère ne pas répondre » sera proposée systématiquement.

L'échantillon pour l'enquête principale sera tiré dans l'enquête annuelle de recensement de 2012 (avec un complément d'adresses de logements neufs) avec pour objectif de disposer d'environ 8 000 répondants.

Le questionnaire auto-administré de l'enquête « conjoint » sera court et son temps de remplissage (par internet et/ou papier) limité à une dizaine de minutes. On veillera, par la mise en place d'identifiants uniques et non signifiants à permettre l'appariement des questionnaires des enquêtes « principale » et « conjoint ».

Les formalités préalables auprès de la Cnil seront réalisées selon les procédures prévues pour les enquêtes contenant des variables sensibles.

Les premiers résultats de l'enquête seront publiés fin 2014 sous forme de « 4 pages » de l'Insee et/ou Ined et en 2015 sous forme d'articles de revues scientifiques ou de communications dans des colloques. Les fichiers de diffusion des enquêtes « principale » et « conjoint » seront mis à disposition de la communauté scientifique, dans un premier temps (automne 2014 à fin 2015) dans le cadre réduit du groupe d'exploitation puis (en 2016) mis à disposition plus largement via le centre Quételet.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête qui vaut pour l'ensemble du système (les deux volets de l'enquête par questionnaire ainsi que le volet qualitatif).

L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.